

a son bureau principal à Prince-Albert. La majeure partie des pêcheries se trouvent dans le nord de la province, où les lacs ont toujours été une source de nourriture pour le commerçant de peaux, le trappeur, le prospecteur et les Indiens cris et chipewyans qui habitent la région; ces pêcheries fournissent aussi de la nourriture et un revenu supplémentaire aux colons et aux concessionnaires de *homestead* établis à la périphérie de la région agricole.

La superficie d'eau de la province est de 13,725 milles carrés et les principales variétés de poisson comprennent la truite de lac, le corégone, le doré, le brochet du Nord, l'esturgeon, le cisco, l'ombre de l'Arctique, le goldeye, le mullet, la perchaude et la barbotte.

Il existe environ 110 lacs de pêche commerciale dans la province. Pendant l'année financière terminée le 31 mars 1951, la production commerciale de poisson de toutes espèces a été de 8,731,292 livres d'une valeur de \$1,360,114. Depuis 1945, l'industrie du filet a acquis une importance particulière et compte aujourd'hui quinze établissements. La production annuelle de filets dépasse maintenant un million de livres. Les ventes globales de poisson dans la province, en 1950-1951, ont été de 1,986,776 livres, soit une augmentation considérable sur les années précédentes. La pêche est aussi importante pour le pêcheur particulier et l'éleveur de vison. En 1950-1951, des licences de pêche ont été émises à 65 visonnières, qui ont nourri de poisson 25,774 visons; 637 licences ont aussi été accordées à des pêcheurs particuliers et 1,463 licences gratuites ont été délivrées à des Indiens.

La pêche sportive a augmenté considérablement ces derniers temps. Pendant l'année financière 1950-1951, on a vendu 33,336 licences de pêche à la ligne aux résidents et 5,366 aux non-résidents contre 6,000 et 1,500 en 1945. La pêche sportive dans la province peut atteindre un grand développement.

Ces dernières années, on s'est surtout occupé d'amener l'ombre de l'Arctique de l'extrême Nord jusque dans la région de la rivière Churchill et d'introduire la truite de ruisseau de l'Est et certaines autres espèces de poisson d'eau chaude dans des régions qui semblent propices d'après une étude préliminaire. La transplantation des poissons sans distinction a fort diminué. Il existe à Fort-Qu'Appelle une frayère d'incubation de doré, de truite arc-en-ciel, de truite brune et de truite de lac et on y a construit deux étangs d'expérimentation afin d'étudier, sous des conditions contrôlées, l'introduction d'espèces de poissons d'eau chaude en provenance des États-Unis. Une frayère expérimentale a été établie à Lac-la-Ronge où des œufs d'ombre de l'Arctique et de truite de lac ont été incubés. Une frayère d'ombre de l'Arctique a aussi été établie sur la rivière Fond-du-Lac, près de Black-Lake, et une frayère de doré est située sur la rivière Montréal, près de Lac-la-Ronge.

L'administration des eaux provinciales repose sur une base scientifique. En 1947, on a commencé l'exécution d'un programme biologique de grande envergure et plus de 100 étendues d'eau ont été étudiées. On a surtout étudié la productivité des diverses étendues d'eau de même que la corrélation entre les espèces et les cycles évolutifs. Dans la mesure où les données le permettent, l'administration des divers lacs a été organisée en vue d'un rendement continu. On est à faire des expériences de transplantation de poissons étrangers dans des eaux appropriées. Là où la pêche sportive a augmenté, comme sur les lacs La Ronge, Last-Mountain et Amisk, les captures des pêcheurs sont recensées et la prise annuelle est enregistrée. En 1949, un laboratoire des pêcheries a été établi à l'Université de la Saskatchewan et un